



AVIS AUX MEMBRES

No. 2008 – 034

Le 23 avril 2008

MODIFICATIONS À LA RÈGLE B-6 DE CDCC

Les modifications à la règle B-6 ont été approuvées par le conseil d'administration de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) et par l'Autorité des marchés financiers (décision 2008-OAR-0013). Ces modifications à la règle B-6 entrent en vigueur immédiatement.

Une brève description des modifications se trouve ci-après. Ces modifications ont été incorporées à la version des règles qui se trouve sur le site Web de CDCC (www.cdcc.ca).

Rule B-6 Options sur actions

La règle B-6 de la CDCC spécifie qu'une action est admissible en tant que sous-jacent d'une option si elle rencontre certains critères concernant la capitalisation boursière et le volume. Auparavant, la liste des actions admissibles pour les options a été mise à jour annuellement. Cependant, à cause de l'introduction des produits dérivés de gré à gré, la liste nécessite une révision plus fréquente dans le but d'assurer que tous les actifs sous-jacents rencontrent les critères d'admissibilité sur le marché des options en tout temps. Par conséquent, la modification proposée à la règle B-6 implique que les critères des actifs admissibles concernant la capitalisation boursière et le volume mensuel nord américain, devraient être évalués à chaque dernier jour ouvrable du trimestre précédent au lieu du 31 décembre de l'année précédente.

D'ailleurs, la référence aux options de style européen a été ajoutée au premier paragraphe étant donné que ce style d'option est disponible depuis le lancement des produits dérivés de gré à gré.

Pour toute question ou éclaircissement, les Membres de la CDCC peuvent communiquer avec le département de gestion des risques de la CDCC.

Michel Favreau
Premier vice-président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria
3ième étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca